



**DEMANDE DE VALIDATION D'ETUDES SUPERIEURES (VES)
Selon les articles R 613-32 à R 613-37 du code de l'éducation**

Obtenir tout ou partie d'un diplôme national délivré par l'Université

Dossier à déposer à l'adresse suivante au plus tard **le 28 février 2019** :

A l'attention du Pôle VA/DAEU, SUFCO
Université Paul-Valéry – Bat. B, 4eme étage,
34199 Montpellier CEDEX 5

**Attention ! 1 seul vœu par dossier et au plus 3 dossiers par année civile
Tout dossier incomplet entraînera un retard d'instruction**

Diplôme envisagé :

(voir l'offre de formation à même le site de l'Université www.univ-montp3.fr)

NIVEAU	DOMAINE	MENTION	SPECIALITE
<input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Licence professionnelle <input type="checkbox"/> Master 1 <input type="checkbox"/> Master 2			

LE CANDIDAT

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom:.....Nom Marital :.....

Prénom :

Date de naissance : ... / ... /..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse.....

Ville : Code Postal : |_|_|_|_|_| Pays :

Tél. fixe : Tél. portable :.....

E-Mail :

Avez-vous déposé un autre dossier de VES? oui non

Si oui, dans quelle université et pour quelle formation ? :

POUR LES CANDIDATS NON FRANCOPHONES

> Capacité linguistique :

Pour les candidats non francophones : l'Université les informe que leur niveau de connaissance de la langue française doit être compatible avec la formation envisagée. Ainsi, les responsables pédagogiques exigeront à l'appui du dossier un justificatif prouvant la réussite du **DALF** (Diplôme Approfondi de Langue Française), ou du **DELFB2** (Diplôme d'Etudes en Langue Française), ou du **TCF B2** (Test de Connaissance du Français), ou du **TEF** (avec au moins une note de 14/20)

Toutes les informations nécessaires à ce sujet sont sur le site www.ciep.fr , ou peuvent être obtenues auprès des services culturels de l'ambassade de France du pays de résidence.

Pour attester votre niveau en Français, possédez-vous :

le DALF le DELFB2 le TCF B2 le TEF (14/20) Autre, à préciser :

Si oui, joindre au dossier une attestation de réussite.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

> Pour tous les demandeurs :

- copie de tous les relevés de notes à partir du baccalauréat ou équivalent, de tous les diplômes obtenus et des annexes descriptives (supplément au diplôme),
- contenu détaillé des enseignements suivis pour chaque diplôme ou chaque préparation à des concours,

NB : si ces diplômes ont été acquis à l'étranger, veillez à les faire traduire et certifier officiellement ainsi que le contenu détaillé des enseignements.

- mémoire ou rapport de stage
- lettre de motivation,
- curriculum vitae,
- attestation de l'organisme ou entreprise pour justifier les stages mentionnés,
- copie de la carte nationale d'identité ou du passeport.
- un chèque de 150 € à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paul-Valéry

Le candidat atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements et la validité des pièces justificatives fournis dans le présent dossier.

Fait à :, le

Signature du candidat